



Digne les Bains, le 8 octobre 2020

## Procurations

**Si vous ne pouvez pas venir à l'Assemblées Générale, ni voter en ligne,  
merci de bien vouloir nous faire parvenir le ou les bulletins ci-après\* :**

\* **Binôme d'adhérent.es :**

- *Si l'un.e vient et l'autre pas : la personne qui participe à l'Assemblée Générale apporte la procuration signée par son.sa conjoint.e pour le.la représenter ;*
- *Si aucun.e des 2 ne vient : il vous faut remplir, signer et envoyer les 2 procurations (une par personne).*



Je, soussigné.e ..... ,  
donne pouvoir à .....  
pour me représenter lors de l'Assemblée Générale d'A Fleur de Pierre le 24 octobre 2020  
Fait le ....., à .....

**Signature :**

### *A Fleur de Pierre - Jardins Solidaires Écologiques*

9, chemin des Alpilles - 04000 DIGNE LES BAINS / 06 10 56 74 34 - afleurdepierre@orange.fr - SIRET : 494 568 587 00047



Je, soussigné.e ..... ,  
donne pouvoir à .....  
pour me représenter lors de l'Assemblée Générale d'A Fleur de Pierre le 24 octobre 2020  
Fait le ....., à .....

**Signature :**

### *A Fleur de Pierre - Jardins Solidaires Écologiques*

9, chemin des Alpilles - 04000 DIGNE LES BAINS / 06 10 56 74 34 - afleurdepierre@orange.fr - SIRET : 494 568 587 00047